en Ile-de-France
le Pôle de formation
Environnement, Ville & Architecture

148, rue du Faubourg Saint-Martin - 75010 Paris
tél. : 01 40 34 15 23 - mail : fbonhomme@poleformation-idf.org
N° SIRET : 51207099600016 – Code APE : 8559A
« déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 44549 75
auprès du préfet de région d'Ile-de-France »

MANAGEMENT DE l'AGENCE :
LA GESTION DE L'ENTREPRISE DE MAÎTRISE D'OEUVRE

OBJECTIFS
Faciliter la négociation des contrats de maîtrise d'œuvre
Renforcer le dialogue avec les banques
Affiner le choix d'un partenaire (cotraitant, sous-traitant, maitrise d'ouvrage)
Définir sa stratégie patrimoniale et d'activité (mode d'exercice)
Savoir se fixer des objectifs réalistes et pérennes dans le temps
Savoir sélectionner et motiver de futurs associés. Savoir si une association proposée est une opportunité

CAPACITES OU COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES
Savoir construire un tableau de bord pour suivre les indicateurs de l'activité (économiques et financiers) ;
Savoir lire des bilans et comptes de résultat d'une entreprise d'architecture ;
Savoir mettre en place un compte d'exploitation et un business plan prévisionnels

PUBLICS VISES
Architectes, maîtres d'œuvres, paysagistes, ingénieurs, urbanistes, architectes d'intérieur, créateurs d'entreprise de maîtrise d'œuvre

PRE-REQUIS :
Aucun pré-requis nécessaire mis à part un exercice professionnel dans le secteur de la maîtrise d'œuvre.

DUREE : 2 jours (14 heures)

INTERVENANT : Roland LEVY, Architecte DPLG, ancien Maître assistant HMONP à l'Ecole d'architecture Paris Val de Seine ; ancien Responsable du cours « outils et méthodes pour la maîtrise d'œuvre » dans le Master Ingénierie de la maîtrise d'œuvre (Université Paris-Est Marne-la-Vallée) de 1997 à 2011.

MODALITES PEDAGOGIQUES :
Groupe de 5 à 14 stagiaires, formation en présentiel, salle de formation équipée (vidéoprojecteur, écran, paperboard, connexion wifi à internet). Alternance entre présentation de concepts par le formateur et de mise en application par les apprenants sous forme d'études de cas concrets, proposés et encadrés.
Support pédagogique remis aux participants sous format numérique à l'issue de la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION
Feuilles d'émargement par ½ journée de formation permettant de suivre l'assiduité des stagiaires.
Questionnaire de satisfaction.
Etablissement d'une attestation individuelle de fin de formation.

MODALITÉS D'EVALUATION
Exercices encadrés permettant d'apprécier l'acquisition des apprentissages dispensés.

DATES : 26 – 27 octobre 2020

TARIFS : 800 € HT (TVA à 20% 960 € TTC)
possibilité de prise en charge (ACTALIANS/OPCA-PL, FIF-PL, FAFIEC, AGEFOS PME, PÔLE EMPLOI, etc.)

LIEU DE LA FORMATION
Maison de l'architecture
148 rue du Faubourg Saint-Martin
75010 Paris

DETAIL DU PROGRAMME
Horaires : 9h – 17h (1h de pause pour le déjeuner)
Heures indicatives : Les participants sont invités à ne pas quitter la salle avant la fin de la séance

JOUR 1

Tableaux de bord des entreprises de services (d'architecture en particulier)
Compréhension des indicateurs économiques et financiers
Les indicateurs de l'activité d'architecture en France. Etude des ratios
Typologie des entreprises d'architecture.
Etude de la distribution en termes de revenus, de nombre de salariés, d'usage de la sous-traitance, etc.
Problématiques spécifiques de l'activité d'architecture
Vers la lecture courante des bilans, compte de résultat et annexe afin de permettre le choix motivé d'un cotraitant, sous-traitant, entreprise, maîtrise d'ouvrage
Renforcement de l'analyse de la pérennité des entreprises

JOUR 2

Mise en place de Compte d'exploitation prévisionnel
Compréhension du plan d'affaires prévisionnel (Business Plan)
Suivi financier des projets
Choix de la comptabilité d'entreprise.
Eléments de fiscalité d'entreprise, vision patrimoniale de l'architecte

Exemples et étude de cas sur la base des expériences de gestion antérieure des participants, positive ou négative, servant de support au développement des thèmes énoncés.

Conclusion et bilan de la formation